



Retour de caution

Par Zen

Bonjour,

Plus d'un mois après mon état des lieux de sortie, je suis sans nouvelles de la part de l'agence En ce qui concerne ma caution. Ils ont plus prétendre que du fait des vacances L'étude de mon dossier était plus longue. Je souhaitais savoir quel délai ils avaient pour me donner un retour et donc savoir si il y a une retenue sur ma caution ou non ?

Je vous remercie.

Bonne journée

Par yapasdequoi

Bonjour,

L'état des lieux de sortie était il conforme à l'état des lieux d'entrée ?

Lien utile :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31269]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31269
[/url]

PS : Ce n'est pas une "caution" c'est un dépôt de garantie.